

LA DISCUSSION

JOURNAL DE LA DÉMOCRATIE LIBÉRALE

ABONNEMENTS :

Lyon et Départements limitrophes. UN AN : 10 fr.; SIX MOIS : 5 fr.; TROIS MOIS : 3 fr.
Autres départements 12 — 6 — 4
Etranger Le port en sus.

Bureaux du Journal :

RUE IMPÉRIALE, 77

A LYON.

Les abonnements partent des 1^{er} et 15 de chaque mois.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser aux
Bureaux du Journal. — ÉCRIRE FRANCO.

Lyon, 10 Juillet.

BULLETIN POLITIQUE

La petite comédie qui se joue, depuis huit jours, dans les alentours du Corps législatif justifie pleinement l'opinion que nous exprimions naguère sur les dispositions du gouvernement impérial, telles qu'elles ressortaient, à nos yeux, de discours ou d'écrits récemment divulgués.

Le pouvoir personnel, sommé d'abdiquer, refuse de céder aux injonctions qui lui sont faites, et, malgré le désarroi de la première heure, malgré les incidents plus ou moins authentiques que nous ont révélés les journaux honorés des confidences de MM. les ministres, la déclaration de M. Rouher à la Chambre reste l'expression vraie du programme adopté « en haut lieu. »

« Des réformes ! Sans doute on songe encore à en octroyer quelques-unes ! D'ici à la session prochaine, on verra, on réfléchira... mais il faut le temps de se reconnaître, et les résultats politiques d'une manifestation aussi imposante que les élections de 1869 demandent à être sérieusement étudiés. » C'est par ces raisons dilatoires que, dès le premier jour de la session, le ministre d'Etat cherchait à modérer l'ardeur des impatiens et à paralyser d'avance les attaques présumées de l'opposition. On sait quels ont été les effets de cette déclaration du ministre d'Etat. Sagement inspirée, l'opposition s'est momentanément retranchée dans une attitude expectante ; seuls, les principaux membres du tiers-parti, suivis bientôt par une importante fraction de la droite subitement affolée de libéralisme, se sont jetés, tête baissée, à travers les périls d'une demande d'interpellation... parfaitement inconstitutionnelle, et que, pour cette raison, le gouvernement devait tout naturellement se montrer disposé à combattre.

On ne peut prévoir au juste ce qu'il adviendra de cette tentative... séditieuse, qui réunissait avant-hier 113 adhérents. Toujours est-il que la défection s'est mise promptement dans les rangs de ce nouveau centre gauche, — et cela, nous dit-on, parce qu'un bruit assez accrédité prête au chef de l'Etat l'intention personnelle de résister obstinément sur le chapitre de la responsabilité ministérielle.

Il n'en fallait pas tant, on le conçoit, pour ramener le calme dans ces régions un instant troublées par l'ardeur de quelques fidèles, plus turbulents mais non moins dévoués que leurs voisins d'Arcadie. — C'est le *Constitutionnel*, un des leurs, qui l'affirme en déclarant que la

revendication des constitutionnels libéraux était « un hommage rendu à la sagesse de l'empereur, qui nous a initiés graduellement, sans secousses, sans transition brusque et sans péril, à l'exercice des libertés publiques. »

Nous avions donc raison de n'attacher qu'un intérêt médiocre aux agissements des émules politiques du ministre d'Etat.

Des faits plus graves appellent notre attention. A l'heure qu'il est, et bien que plus de 200 élections aient été validées, le Corps législatif n'a pu se constituer encore ; la majorité refuse de mettre à l'ordre du jour la nomination des secrétaires, et par ce fait retarde indéfiniment la constitution de l'assemblée.

MM. Picard et Bethmont ont vainement essayé de rappeler à l'observation du règlement la majorité de la Chambre qui persiste à vouloir se conserver — le cas échéant, — le bénéfice des 50 ou 60 voix appartenant aux députés de la droite dont l'élection est contestée.

Par une dépêche de ce matin, nous voyons que M. Jules Favre a de nouveau insisté, sans qu'il ait été fait droit à sa demande, sur la nécessité impérieuse, pour la Chambre, de se constituer au plus tôt, afin de pouvoir aborder les grandes questions politiques.

Déjà on a vu, avec un certain étonnement, que parmi les élections rapportées comme n'étant pas sérieusement contestées, plusieurs avaient soulevé des contestations on ne peut plus sérieuses.

Au vice de ce classement arbitraire s'ajoute donc — du fait de la majorité — une violation flagrante du règlement de la Chambre.

Si M. le président Schneider ne bâta — par tous les moyens en son pouvoir, ce qu'il n'a pas fait, jusqu'à présent — la solution de ce conflit, il encourrait, ce nous semble, une grave responsabilité.

Définitivement enterré la veille, le conflit franco-belge ressuscite le lendemain, et voilà longtemps qu'il en va de même. D'après une dépêche de Bruxelles, du 8, les dernières difficultés seraient aplanies. Nous verrons bien.

On mande de Florence que la commission d'enquête parlementaire a terminé l'audition des témoins. Les séances publiques de la commission sont closes.

La Chambre des lords a terminé en comité la discussion du bill relatif à l'Eglise d'Irlande. Ce bill sort notablement altéré de cette épreuve, et sur des points considérables les pairs anglais n'ont pas craint de se mettre en opposition avec le gouvernement et la majorité de la Chambre

des communes. L'opinion recommence à s'émouvoir, et Manchester se prépare, disent les journaux anglais, à donner le signal du renouvellement de l'agitation.

H. LACROIX.

L'Interpellation du Tiers-Parti

La France est *centre gauche*, disait-on autrefois.

La France est *tiers-parti*, répète-t-on depuis qu'on ne peut plus dire que la France est *empire* et qu'elle identifie son bonheur et sa gloire avec la conservation du régime actuel.

En d'autres termes, on convient de la nécessité d'entre-bâiller la porte juste au moment où l'on peut craindre que la porte ne soit enfoncée par la pression victorieuse de l'opinion publique.

Immense résultat ! Et prodigieuse utilité du pouvoir personnel !

Il a fallu que la France vécût pendant dix-sept ans sous le joug du despotisme le plus arrogant et le plus incapable, il a fallu que ce despotisme commit toutes les fautes, épuisât tous les expédients, usât toutes les ressources, montrât l'excès de l'impuissance dans l'excès de l'infatuation ! Il a fallu que pendant ce même temps, l'élite des orateurs et des écrivains ne cessât de faire appel au droit violé, à la raison méconnue, au bon sens outragé ! Il a fallu que la nation, quatre fois consultée, se prononçât enfin avec une telle clarté et une telle force, qu'il ne fût plus possible de se méprendre sur sa volonté !... pour que dans cette France où est née la déclaration des droits de l'homme, dans la France de 89, de 1830 et de 1848, il se trouvât une centaine de députés pour adresser une interpellation au gouvernement sur la nécessité de rétablir la responsabilité ministérielle.

Et dire que cette leçon ne nous coûte que 25 millions par an, plus la dotation des princes et princesses, plus le traitement des sénateurs, dignitaires, fonctionnaires indispensables à l'éclat et à la solidité du règne, plus un certain nombre de milliards une fois payés !...

En vérité c'est pour rien et on ne saurait apprendre la politique à meilleur compte.

Du moins est-ce bien entendu ? Nos honorables sont-ils bien convaincus ? Sont-ils décidés à pousser fermement leur pointe contre le pouvoir ? Il faudrait hélas ! nous le craignons fort, un peu plus que de la candeur pour s'en flatter.

Assurément les chefs de l'interpellation sont sincères. Les *leaders* du tiers-parti veulent de bonne foi mener à fin la campagne qu'ils ont entreprise. Mais combien sont-ils ? Quatre ou cinq à peine, dix au plus : MM. Buffet, de Talhouët, Segris, Latour-Dumoulin, Emile Ollivier et quelques autres. Mais à part ce petit nombre d'hommes, signalés par des opinions relativement libérales, quels sont donc parmi les signataires de l'interpellation projetée, presque tous membres de l'ancienne assemblée, ceux qui y ont jamais fait entendre la protestation même la plus timide en faveur de la liberté ? qui ont jamais essayé la plus légère tentative d'insubordination contre le caprice du maître ? qui ont jamais regimbé sous l'éperon ministériel ? Quels sont ceux qui n'ont sur la conscience d'avoir étouffé sous les murmures et le roulement des couteaux à papier les revendications de la gauche, et même les bénignes remontrances de leurs nouveaux chefs de file, d'avoir couvert d'applaudissements enthousiastes les objurgations de M. Rouher aux anciens partis et à leurs alliés inconsidérés ? Quels sont ceux, en un mot, qui ne donnent aujourd'hui le plus sanglant démenti à tout leur passé ou dont le passé n'infirmité à leur attitude actuelle le plus éclatant désaveu ?

Etonnantes métamorphoses ! Conversions invraisemblables que n'explique pas suffisamment la peur ou la prévoyance de l'intérêt, car le dévouement n'est point si empressé d'ordinaire à brûler ses vaisseaux et il ne le fait généralement que quand ils sont absolument hors de service. N'a-t-on pas vu M. de Mackau lui-même, transfuge de son illustration récente et de sa

FEUILLETON DE LA DISCUSSION

ALBUM DE VOYAGE (1)

Tous ceux qui, voyageant en Suisse, sont allés à Altorf voir la statue du libérateur de l'Helvétie, de ce héros obscur que la légende a baptisé Guillaume Tell, mais qui pourrait bien n'avoir jamais existé, si l'on en croit certains historiens modernes, tous ceux-là savent que de Fluelen, le petit village sur le bord du lac des quatre cantons, à Altorf, la distance n'est pas longue : trois kilomètres au plus. Ce fut là pourtant que la diligence nous laissa une demi-heure à peine après que nous eûmes quitté l'hôtel de l'Aigle à Fluelen. La route qui mène d'Altorf à Amsteg, au pied du Saint-Gothard, avait été coupée en plusieurs endroits par les eaux, et l'on croyait en outre que le pont sur la Reuss avait été emporté pendant la nuit précédente.

Donc, à Altorf, impossible d'aller plus loin. Il fallut aviser. Un nombre des voyageurs de la diligence étaient plusieurs officiers et sous-officiers suisses qui venaient de faire leur service à Thunn, et entraient chez eux, dans le canton du Tessin, c'est-à-dire de l'autre côté des Alpes. Ceux-là se montrèrent, en cette occurrence, de vrais braves, car ce furent eux qui, les premiers, proposèrent de faire la route à pied, au moins jusqu'à ce que l'état des chemins permit de louer une voiture qui nous tiendrait lieu, tant bien que mal, de la diligence arrêtée. Otto et moi nous adoptâmes ce plan, quoiqu'il nous en coûtât de laisser notre bagage derrière nous, et l'on partit en troupe.

(1) Voir le numéro du 4 juillet.

vers les neuf heures du matin, le manteau sur l'épaule et la canne à la main. Il s'agissait de faire douze kilomètres avant d'arriver à la première étape où l'on devait déjeuner.

Cette première étape c'est Amsteg, un très-modeste petit village sur la route du Saint-Gothard. Nous y arrivâmes sur les onze heures, après avoir franchi trois mauvais pas. Le premier était un petit ruisseau qui, grossi par la pluie des derniers jours, était devenu torrent et barrait la route qu'il avait ravagée et endommagée assez fortement ; nous le traversâmes sur un pont provisoire fait de planches glissantes et de troncs d'arbres. Un peu plus loin, nouveau torrent, et pour le troisième obstacle, une rivière de boue formée par un éboulement dont les eaux, en détrempant la terre, avaient fait une véritable fondrière. Chemin faisant, on causait fort amicalement, car c'étaient d'aimables et braves jeunes hommes que ces officiers suisses qui regagnaient leur canton. On avait admiré ensemble la vallée de la Reuss que suit la route, on avait parlé des désastres et des ruines des villages placés sur le passage des torrents, et la route, quoique mauvaise, n'avait pas paru longue. L'appétit seulement était fort aiguisé, lorsqu'on s'arrêta à l'enseigne de la Croix-d'Or, la meilleure auberge d'Amsteg.

C'est une maison de bois ou chalet, élevé sur des fondements de pierre, et qui tourne le dos à la rivière la Reuss. Le Kœrsteinhach, un torrent qui devient rivière à son tour, par les grosses eaux, se jette dans les flots de la Reuss, à quelques pas de l'auberge, vers le haut du village. Quand nous arrivâmes à Amsteg, il y avait seulement deux nuits que ce ruisseau sauvage avait emporté une moitié du pont sur lequel passe la grande route du Saint-Gothard, et ruiné de plus deux maisons bâties sur les bords. Cet accident interceptait absolument le passage pour plusieurs

jours : les piétons pouvaient cependant traverser d'un bord à l'autre, et sur l'autre bord nous devions trouver, le lendemain, une diligence prête à nous emmener jusqu'à Airolo, le premier village du canton du Tessin situé sur le versant italien du Saint-Gothard.

Mais revenons à l'auberge de la Croix-d'Or, où fument la soupe au pain, le bœuf bouilli et les pommes de terres cuites au beurre. Quand arriva le dessert composé de fromage exquises et de biscuits à l'anis, une sorte de satisfaction mêlée de tendresse s'empara d'Otto, qui commença à jeter les yeux tout autour de la salle à manger. Des panneaux de bois étroits et répétés formaient boiserie ; et les innombrables petites fenêtres ornées de rideaux rouges et blancs, dont elle était percée, lui donnaient l'aspect d'une grande cage de verre. Dans un coin, un poêle maçonné dans la muraille : en face des fenêtres, une haute cheminée à crémaillère ; au fond de la pièce, deux portes conduisant l'une dans le vestibule, pour donner passage aux chaland, l'autre dans la chambre de l'hôte et de sa femme ; enfin tout autour de la salle, contre les nombreuses petites fenêtres, de longues tables de bois blanc, avec des bancs de même étoffe. C'est dans cette salle à manger que nous passons le reste du jour, en attendant nos bagages restés en arrière, et qu'un chariot de montagne doit nous apporter dans la soirée. Le reste du jour se passe à fumer et à causer avec l'hôte, une manière de patriarche mal léché qui a la forme d'un ours, mais d'un ours apprivoisé et bon enfant. Il est coiffé d'une sorte de bonnet fourré qui semble rivi sur sa tête, ce qui complète la ressemblance. Ce gros homme a une fille qu'il appelle Nanie, et qui fait l'office de première servante. Elle sait un peu le français et un peu l'italien ; tout au moins parle-t-elle le patois du Tessin, mais sa langue maternelle, c'est l'allemand. Tandis que j'entretiens le père, Otto, en sa qua-

lité d'Allemand, accapare les instants et la conversation de la fille, qui n'a pas souvent l'occasion d'entendre parler d'aussi pur german. Je suppose en outre que la mine de son jeune et blond interlocuteur ne lui déplaît pas non plus, car ils causent avec une vivacité et un entrain merveilleux.

Elle lui raconte que la nuit précédente, craignant d'être surpris durant leur sommeil, par un débordement de la Reuss, et peut-être d'être écrasés sous les décombres de leur propre maison, ils avaient déserté la Croix-d'Or, en avaient transporté tous les meubles dans une maison plus éloignée du bord de la rivière, et n'y étaient rentrés que ce jour-là même, dès le matin. — Depuis que vous avez dit que vous vouliez coucher ici, ajouta-t-elle, nous avons dû faire venir les lits, et regarnir la chambre où vous coucherez, mais je doute que vous puissiez dormir au bruit de l'eau, qui est terrible pendant la nuit.

Grâce à Dieu, nous n'eûmes point le sommeil léger cette nuit-là, et les craintes de la jeune Nanie ne se réalisèrent point. Après avoir écouté pendant quelque demi-heure le bruit de l'eau se précipitant sur les roches, cette colère monotone se changea, grâce au sommeil qui commençait à nous gagner, en un sourd murmure qui acheva de nous endormir. — A notre réveil, mon premier sentiment fut celui d'un froid glacial qui baignait mon visage et mes mains ; je me crus au fond de la rivière, tant les aventures ou les récits de la veille avaient fait impression sur mon esprit. Je reconnus cependant bientôt les murs de la chambre, mais j'imaginai que les fenêtres devaient être ouvertes, tant l'humidité froide était pénétante. J'éveillai Otto, qui éprouva le même saisissement que j'avais ressenti, mais nous nous assûmes que la seule proximité de la rivière et ses continus rejaillissements produisaient ce froid et cette humidité contre lesquels les murs

fidélité ancienne, s'empresse à la signature de l'interpellation factieuse ?

Pourquoi pas bientôt M. Jérôme David et M. Granier de Cassagnac lui-même ?

La sincérité de telles adhésions semble suspecte, et il ne faut pas être doué d'une dose bien exagérée de défiance pour appliquer à la situation le mot de Beaumarchais : « Qui trompe-t-on ici ? »

Le pouvoir personnel a plus d'un tour en son bissac et l'on peut compter qu'il ne se rendra point avant de les avoir tous essayés.

Ne l'a-t-on pas déjà vu insinuer tout doucement à la Chambre d'ajourner sa constitution jusqu'après la vérification des élections contestées, ce qui lui permettrait de la dissoudre aussitôt et de fermer tout bonnement la porte au nez de l'interpellation, en la priant de repasser dans six mois ?

Ne peut-on supposer que le même pouvoir personnel a jugé à propos d'introduire ses affidés dans la place ennemie afin de surveiller les mouvements de ses défenseurs, de l'instruire de leurs desseins, d'entraver l'exécution de leurs plans, de porter le trouble dans leurs délibérations ? Déjà ce formidable brûlot qui semble menacer de tout incendier n'a-t-il pas été au moment de s'échouer sur l'écueil d'un adjectif ? Ne pourrait-on, en manœuvrant avec habileté, le diriger vers quelque nouveau récif. On est toujours à temps, si on n'y peut réussir, de désertir avant l'abordage. Sans compter qu'il est tenu de franchir la dangereuse passe de l'inconstitutionnalité, où l'attend, dit-on, M. Rouher, bien décidé à le couler bas !

Quel que soit le sort réservé à cette interpellation, fameuse avant d'avoir vu le jour, peu nous importe au surplus.

Non que nous considérions la responsabilité ministérielle comme une conquête sans importance, mais nous ne pouvons consentir à y voir que le point de départ et le prélude des restitutions que la France attend et qu'elle est décidée à exiger.

La France, en effet, n'est ni centre gauche ni tiers-parti. Cela pouvait être vrai de la France de Louis-Philippe, de la France du pays légal, mais il en est autrement de la France du suffrage universel. Cette France-là est radicale. Elle veut d'une volonté forte et d'un inflexible instinct l'application des idées de la Révolution. Elle ne comprend rien à la métaphysique constitutionnelle et à l'équilibre savant des gouvernements pondérés ; elle ne saisit que les idées simples ; elle veut, comme but, la justice dans tous les rapports sociaux, comme moyen, la souveraineté effective de la nation.

même n'avaient pu nous protéger.

La diligence qui arrivait du Saint-Gothard apportait les plus tristes nouvelles. Un nouveau village, Bodio, avait été ravagé et presque enterré par un éboulement formidable ; non-seulement la route n'était plus praticable, de l'autre côté de la montagne, sur le versant italien, mais en quelques endroits, on ne pouvait même retrouver les traces d'aucune route. Cependant la diligence, faisant le service des dépêches, ne refusait pas de nous emmener jusqu'à Airolo, la route qui franchit le Saint-Gothard étant encore, grâce aux neiges et à son élévation au-dessus des vallées inondées, dans un état de conservation suffisant. Nous quittâmes donc l'auberge de la Croix-d'Or, non sans dire un adieu cordial au patriarche et à Nanie sa fille dont Otto serra la main d'une manière assez sentimentale. On se promit de revenir d'Italie par le Saint-Gothard, au moins si la route était réparée pendant le cours de notre voyage, et de s'arrêter de nouveau à Amsteg. Combien de fois déjà ai-je été à même d'observer que ces sortes de promesses ne se tiennent jamais ; et cependant, à l'occasion, nous les prodiguons de nouveau ! C'est une sorte de satisfaction égoïste et de consolation que nous n'avons pas le courage de nous refuser à nous-mêmes, parce qu'elle nous préserve de l'ennui, de la tristesse ou de l'amertume qui sont au fond de la séparation la moins cruelle, et du plus banal adieu.

Toute la pluie qui avait inondé les vallées depuis une quinzaine de jours était tombée en neige sur les cimes des Alpes ; aussi, et quoique nous ne fussions encore qu'aux premiers jours d'octobre, à peine avions-nous gravi les premières pentes de la montagne, que nous nous trouvâmes entourés par la neige, fraîchement tombée et déjà profonde.

Telle est la revendication absolue que la gauche est chargée de formuler et qui n'admet ni transaction ni accommodement.

Or, au point de vue de cette revendication, il importe peu que la responsabilité ministérielle soit accordée ou qu'elle ne le soit pas ; ce qui porme, c'est qu'elle soit réclamée. Quel que soit le parti auquel s'arrête le gouvernement, il ne peut que tourner contre lui.

S'il concède la responsabilité, c'est autant de gagné pour la liberté, sans préjudice du surplus de sa créance qu'elle n'abandonne pas et qu'elle saura bien réclamer. S'il résiste, il se range de lui-même dans la catégorie des débiteurs qu'on est contraint d'exécuter, ce qui revient à rapprocher le terme inévitable du paiement total, car c'est en politique surtout que les extrêmes se touchent.

De toute façon on peut dire que les jours du pouvoir personnel sont comptés. Il ne lui reste plus que l'alternative de périr par les concessions ou de périr par la résistance...

Peut-être en faisant choix du premier moyen, prolongerait-il quelque peu son existence.

Nous comptons assez sur son aveuglement pour espérer qu'il préférera l'abrégé.

L.-PAUL DUMAREST.

Le *Pays* publie en tête de ses colonnes la note suivante :

A la Majorité.

- « Le 19 janvier, j'ai commis une grande faute. »
- « En agissant sans concert préalable avec la majorité, je l'ai mise en suspicion contre mes sentiments envers elle. »
- « Tous mes efforts doivent tendre à reconquérir sa confiance. »

Ces paroles textuelles, ou leur équivalent absolument exact, se trouvent dans une note que l'empereur a rédigée lui-même, ces jours-ci, pour son usage personnel, et à l'occasion des problèmes qui s'agitent au dedans et au dehors de la Chambre.

On trouverait difficilement dans les régimes antérieurs, un témoignage plus éclatant de la déférence du souverain envers les droits de la représentation nationale. — Un secrétaire de la rédaction : A. Lomon.

La majorité résistera-t-elle à l'aveu d'un si touchant repentir ?

Ce serait vraiment trop cruel !

L.-P. D.

Une Élection à la campagne.

Serrières, 7 juillet 1869.

Mon cher Dumarest,

Je vous envoie quelques observations qui me sont suggérées par les débats relatifs à l'élection du marquis de la Tourrette ; si vous le jugez convenable, vous leur donnerez asile dans la *Discussion*.

Il ne faudrait pas croire que toutes les illégalités commises au profit du candidat officiel dans la 3^e circonscription de l'Ardèche se trouvent reproduites dans le discours de Pelletan. Un

C'est une jolie chose que la neige, quand d'ailleurs le ciel est bleu et qu'on a le cœur gai, une chose sereine, brillante et pure. Un flocon de neige ressemble à la fleur des arbres fruitiers, à une plume d'oiseau emportée par le vent ; une vaste étendue, couverte de neige, c'est une prairie sans fleurs, mais c'est encore une prairie, une pelouse de gazon blanc. Je n'ai jamais vu un paysage de neige, sans penser à cette symphonie en blanc majeur, dont parle quelque part Théophile Gautier, un poète et un prosateur d'une merveilleuse imagination. Cette symphonie profonde et reposée que joue la neige, parfois aussi nous impressionne tristement, car si la neige est jolie, elle n'a pourtant qu'une beauté froide, comme le lys, par exemple ; c'est une beauté sourde et muette, presque une beauté morte.

Ce jour-là cependant je suivais des yeux, sans la moindre velléité de tristesse le mouvement des chevaux qui tiraient la lourde machine et la vapeur qui montait de leurs naseaux fumants et de leurs corps en sueur ; je me disais que derrière les Alpes, derrière ce voile de neige épaisse, l'Italie, pareille à la Juliette du poète, l'Italie, cette bien-aimée de la nature, était toujours vivante, et bientôt secouerait pour nous ce lincoln. Tandis qu'Otto fumait à côté de moi un exécrable cigare allemand, et pensait à je ne sais quoi, peut-être à Nanie, et à la sollicitude avec laquelle elle avait chargé nos lits de couvertures de laine, pour nous préserver de l'humidité glacée qui régnait depuis quelque temps au chalet d'Amsteg.

A travers la neige, et au milieu de ces réflexions, nous arrivons au sommet du passage, sur le plateau du Saint-Gothard. Ce sommet, plutôt creux que plat, est un vallon dans les airs, un cirque de neige qui semble tenir la place d'un énorme cratère de volcan éteint depuis des milliers d'années. Tout autour de ce cirque, rangées en gradins, se dressent les dernières crêtes de la mon-

très-grand nombre ont été passées forcément sous silence, et il ne pouvait en être autrement. C'est en effet chose vraiment impossible que de composer un dossier de protestation sérieux dans un pays comme le nôtre, — je parle de l'Ardèche. Pendant la période électorale on dépense une somme de forces incalculable à lutter contre l'administration et le clergé coalisés. L'élection terminée, on est écrasé de fatigue, et il faudrait plus de vigueur et d'activité que jamais pour recueillir les faits à la charge de nos adversaires, faire rédiger des procès-verbaux, obtenir les signatures des témoins, etc. De tous côtés les électeurs se plaignent, mais nulle part ils ne prennent l'initiative des mesures indispensables pour que justice soit faite.

La plupart de ceux qui viennent rapporter les abus dont ils ont été victimes ou témoins le font sous le sceau du secret. « Ne dites pas que c'est moi qui vous ai raconté cela ; si le maire le savait, si le juge de paix l'apprenait, si le curé, si le garde-champêtre, si le commissaire de police en étaient informés, je serais perdu ! » On fermerait mon cabaret ; on m'enlèverait mon bureau de tabac ; j'aurais tous les jours des procès-verbaux pour défaut de lanterne à ma charrette, pour dégâts commis par mes poules, par mes brebis ; ah ! si vous connaissez notre garde ! si vous saviez comme il est méchant !

Voilà les propos que j'ai cent fois entendus, et c'est le peuple souverain qui parle ainsi !

Par là vous comprenez qu'il est d'autant plus difficile de protester qu'il y a plus de raisons pour le faire. La faute en est aux électeurs eux-mêmes, il faut le dire, et c'est le plus triste. Cependant avec beaucoup de peines nous avons rassemblé une quantité de faits assez graves contre l'élection du marquis de la Tourrette ; à ceux que vous avez appris par le discours de M. Pelletan vous pouvez ajouter les suivants :

A Peaugres, le maire, M. Roux, qui est en même temps conseiller général, a refusé de sceller la boîte sous prétexte que le dernier arrêté du préfet l'en dispensait. A Limoux, même fait ; l'excuse, c'est qu'on n'avait pas de cire à cacheter. Le vicaire de Sarraz, après avoir voté dans cette commune, est allé dire la messe dans une commune voisine, et il y a voté avec la carte du curé absent. A St-Marcel, on votait dans le salon du maire ; à Vernosc, à Quintenas, le garde a distribué les bulletins de M. de la Tourrette collés aux cartes d'électeurs ; et mille faits semblables !

Ce qu'on ne peut pas saisir, c'est l'attitude des maires, leurs conversations qui sont des oracles pour leurs administrés tremblants, l'air dont ils regardent les timides quand ils approchent du scrutin, la manière dont ils palpent les bulletins : des riens qui échappent à l'analyse et qui constituent en réalité une pression formidable, et d'autant plus dangereuse qu'elle est plus difficile à définir.

Je m'oublie dans les généralités, mais elles répondent au défi porté par M. de la Tourrette disant : « La pression administrative, je défie qu'on en donne des preuves. » Une enquête les donnerait, parce qu'elle recueillerait tous ces détails, tous ces éléments divisés à l'infini par la pharmacopée électorale des préfets, devenus si habiles à insinuer leurs philtres dans les veines du suffrage universel.

Qu'il la pression administrative a été énorme dans l'Ardèche, et la pression cléricale plus énergique et plus terrible encore !

tagne, et cette enceinte ronde, crénelée par la nature, vous apparaît comme une large couronne dentelée, posée au front de la montagne, par la main de quelque Titan magnifique. Isolement solennel. Une mesure désolée et les restes d'une chapelle abandonnée, voilà tout ce qui survit d'humain dans ces hauteurs, ou plutôt tout ce qui attriste le regard, car ces murs gris ont l'air de gretotter, les pieds dans la neige ; ils ont vraiment l'air de mourir de froid. Tournez-leur le dos, afin de les oublier, et contemplez ces colisées des neiges, aussi vides que la Colisée romaine, plus grandiose encore et plus solennel. Ces pics neigeux qui bornent de tous côtés le regard ne ressemblent-ils pas à une rangée de fantômes, à un chœur de vieillards vêtus de blanc, et qui, les bras levés vers le ciel, d'un geste magnifique semblent vous dire : C'est là ! Vous ne regarderez plus que là ! On dit que des religieux ont habité cet hospice, dont nous ne voyons plus que les restes. Ceux-là, certes, devaient être des religieux sincères et courageux, et ils pouvaient dire chaque matin, en regardant le ciel, comme les gladiateurs antiques : Grand Dieu ! ceux qui vont mourir te saluent !

Après une courte halte sur le plateau, nous commençons à descendre les zig-zags taillés à pic dans le flanc de la montagne et qui plongent jusqu'au fond de la gorge de Tremola, lorsque soudain Otto, qui, sur le plateau, n'avait pas dit un mot, s'écria, en apercevant, tout au fond du val, les prés, et la sombre verdure des sapins que nous n'avions plus revus depuis le matin : Enfin, nous allons donc redescendre sur la terre ! Ce cri, qui partait du cœur, était comme un soupir de soulagement : l'impression que la vue de ce sublime sommet du Saint-Gothard avait faite sur mon cher Otto avait été trop forte : il avait été suffoqué, terrifié. Aussi je ne pus m'empêcher de répondre à son cri de joie et à son soupir par une

Ce brave, loyal, honnête et bon Hérold a passé dans beaucoup de communes, non-seulement pour un juif, — (il n'y aurait pas de mal à cela,) — mais pour un descendant du roi Hérode, qui a massacré les innocents, — pour le roi Hérode lui-même ! Une femme, dans un village près de Tournon, l'a accueilli en s'écriant : « Ah ! monsieur, c'est donc vous qui mangez les petits enfants ! »

Vous devinez comment votent les habitants de communes où l'on est aussi instruit et aussi intelligent !

Le marquis de la Tourrette a prétendu n'avoir pas fait distribuer un seul de ses bulletins par les gardes-champêtres. C'est une affirmation qui réjouirait Escobar. Ce que le candidat n'a pas fait, les maires l'ont fait pour lui. Les milliers d'affiches et de bulletins de M. de la Tourrette ont été affichés et distribués par les gardes-champêtres, les valets de ville, les serviteurs quelconques aux gages des communes.

Le journal de la préfecture a été envoyé pendant quinze jours par ballots dans tout l'arrondissement ; on en a distribué assurément plus de trente mille exemplaires. Qui donc les a payés ? Je voudrais bien que le marquis de la Tourrette montrât sa quittance.

On a fait venir de Paris un journaliste de renfort ; qui l'a payé encore ?

Et dire qu'une élection ainsi faite est validée haut la main !...

Dieu vous garde, mon cher ami, de jamais voir de près des opérations électorales comme celles d'où est sorti le marquis de la Tourrette, qui pourrait être à cette occasion comparé à Vénus, sous beaucoup de réserves toutefois.

Si je finis là ma lettre, croyez bien, cher ami, que c'est pour vous épargner la peine de lire plus longtemps ma prose, mais que le sujet n'est pas tari.

Salut cordial,

A.-JULES ROCHE.

CHRONIQUE

La démocratie lilloise vient de remporter une victoire significative dans les élections municipales.

Douze conseillers avaient donné leur démission pour protester contre le tracé des circonscriptions électorales. Onze d'entre eux ont été réélus. Ils ont obtenu ensemble 8,394 voix contre 2,000 données aux cinq candidats de l'administration.

L'*Echo du Nord* apprécie en ces termes le résultat moral de cette victoire :

« Le triomphe du parti libéral, dit-il, est plus complet encore que l'on ne peut le supposer. L'élection qui vient d'avoir lieu n'est point une simple élection municipale : c'est une élection toute politique. Rien n'a manqué, en effet, pour lui donner ce caractère : outre la question politique soumise aux électeurs et qui eût suffi à elle seule pour enlever tout doute possible à cet égard, les manœuvres de l'administration et de ses agents se sont chargées de supprimer l'équivoque qui eût pu subsister dans l'esprit des citoyens. La pression a été presque aussi intense que dans les élections pour le corps législatif, les efforts aussi constants, les démarches aussi pressantes ; et comme dans celles-ci, les candidats officiels avaient le parti cléricol pour auxiliaire. »

Autre résultat non moins intéressant à noter : A la suite de l'incendie de l'église d'Excideuil, dans la nuit du 27 au 28 mai 1868, que l'opinion publique attribua à la malveillance, le conseil municipal de cette commune prit une délibération pour infliger un blâme à la conduite de M. le maire,

raillerie qui voulait dire : Mon pauvre petit théologien, vous ne ferez jamais un bien grand religieux.

Quand nous aperçûmes le clocher et les premiers toits d'Airolo, le soleil déclinait à l'horizon, entouré d'une troupe de nuages noirs qui semblaient menacer la vallée de nouveaux torrents de pluie, tandis que dans le lointain, les plaines de la haute Italie étaient illuminées par les rayons de feu du couchant. Nous ne nous doutions pas en ce moment qu'il nous faudrait encore trois jours entiers pour atteindre à cette terre promise qui semblait fuir devant nos pas.

Le maître d'hôtel d'Airolo nous eut toutefois bientôt mis au fait. Non-seulement la diligence ne pouvait aller plus loin, mais il était impossible de songer à faire la route à cheval. Nous devions nous résigner à marcher jusqu'à Bellinzona, et la journée du lendemain ne suffirait pas, nous disait-on, pour faire une pareille étape ; quant à nos bagages, des hommes qui feraient la route avec nous se chargeaient de les porter jusqu'à Faido, où nous ferions marché avec de nouveaux porteurs, et ainsi, jusqu'à Bellinzona.

L'hôtel était plein de touristes surpris par les inondations et contraints de suspendre momentanément leur voyage. Une famille anglaise s'était résignée à passer huit jours dans ce lieu, des porteurs de bagages ayant exigé une somme de six cents francs pour transporter leurs trop confortables et trop nombreuses malles. Ces porteurs étaient d'ailleurs peu nombreux, et partout fort courus, car une telle besogne demandait des corps robustes. — Otto et moi, nous en arrêtaîmes deux, pour partir le lendemain matin de bonne heure ; nous étions déterminés à aller de l'avant, et à atteindre le plus tôt possible ce que nous appelions, en plaisantant, la terre ferme.

G. TEMPLE.

(A continuer.)

ant, pendant et après l'incendie. A la suite de cette délibération, le conseil fut suspendu pour deux mois par M. le préfet et pour un an par M. Pinard, ministre de l'intérieur; les membres du conseil municipal donnèrent alors leur démission.

Les électeurs ayant été convoqués par un arrêté de M. le préfet, afin d'élire un nouveau conseil municipal, le 27 de ce mois, tous les membres de l'ancien conseil ont été réélus.

Sur la liste de l'administration, M. Piquet, maire, pris en dehors du conseil municipal, a obtenu 156 suffrages. Les autres membres de la commission ont obtenu une faible minorité de voix.

Il n'en a pas été de même à Nérac, les 12 conseillers municipaux démissionnaires n'ont pas été réélus. Sur 2,300 inscrits, 346 électeurs seulement ont pris part au vote; et un second tour de scrutin est devenu nécessaire.

D'après le *Messageur du Sud-Ouest*, « Si la population de Nérac a refusé de s'associer à la protestation des conseillers démissionnaires, il ne faut pas en conclure que son patriotisme ni son bon vouloir. La responsabilité doit retomber sur ceux qui ont prétendu disposer des suffrages de leurs concitoyens sans les consulter. Les électeurs de Nérac, seuls juges dans le débat survenu entre l'administration et les 12 conseillers, ont pensé avec raison qu'ils ne pouvaient rendre un verdict sans que leurs mandataires indiquassent dans quel esprit ils sollicitaient le renouvellement de leur mandat. Exclues des délibérations à huis-clos dans lesquelles, sans leur avis, les intérêts communs étaient débattus, ils ont traduit leurs sentiments par l'abstention et l'immobilité. »

Il n'y a là, selon toute apparence, qu'un malentendu dont les conséquences regrettables pourront être évitées, nous l'espérons.

A l'une des séances du Corps législatif, un incident sur le procès-verbal a mis sur la sellette MM. les maires, ou plutôt quelques-uns de ces magistrats municipaux non élus. Comme on voit bien que ce sont là des fonctionnaires! Il n'est pas permis de les toucher, même avec une rose. Aussitôt la droite rugit et M. de Forcade La Roquette bondit.

Un grand nombre de maires, disait M. Bethmont, refusent de légaliser les signatures apposées au bas de protestations électorales. Ces magistrats imaginent à tort que légaliser et certifier l'authenticité des faits garantis par des signatures, sont deux choses identiques. Je prie donc M. le ministre de l'intérieur de rédiger une petite circulaire pour préciser, à l'usage de ces fonctionnaires, la portée de la légalisation.

La-dessus, M. de Forcade La Roquette, irascible depuis quelque temps, se fâche tout rouge. — On met tous les maires en suspicion! — Tous ces magistrats sont irréprochables. — Je n'écrirai pas de circulaire en question!

Et la droite d'applaudir.

Soit, dit avec raison le *Gaulois*; mais on ôtera difficilement de bien des cervelles cette idée que les candidats de l'opposition avaient profité de la mauvaise volonté ou de l'ignorance de certains maires, M. le ministre de l'intérieur ne se serait pas refusé à rédiger la petite circulaire en question.

La pétition suivante se couvre, disent les journaux de Paris, de milliers de signatures :

A MESSIEURS LES SÉNATEURS.

Paris, 27 juin 1869.

La ville de Paris est privée depuis longtemps de toutes les libertés municipales : elle n'est même pas appelée à nommer les administrateurs qui disposent en maîtres de sa fortune.

Un article de la Constitution actuelle remet au Sénat la garde des franchises publiques.

Les soussignés croient devoir réclamer son intervention, pour mettre un terme à un régime qui blesse à la fois, comme l'on sait, les faits récents, l'honneur et les intérêts de la grande Cité.

Une autre pétition, dont l'intérêt n'est pas moindre, est celle des gardes nationaux de la Seine demandant à élire leurs chefs.

On croyait la garde nationale morte et enterrée, dit M. X. Feyrnet, et lorsqu'on voyait un détachement portant la tunique à boutons d'argent, les épaulettes blanches et le pantalon bleu à bande rouge, s'en aller vers l'état-major de la place Vendôme ou l'Hôtel-de-Ville, ou bien en revenir : « Ce sont, se disaient les passants, des fantômes de gardes nationaux. » Eh! bien, point, la garde nationale n'a jamais cessé de vivre, à moins qu'elle soit ressuscitée. Depuis quelque temps elle est remise à parler, et l'on parle d'elle.

M. Hector Pessard demandait, en effet, il y a quelques jours, que la garde nationale fût appelée à partager avec la troupe de ligne et la garde impériale le poste du Palais-Bourbon. Au temps dadis, elle avait, avec l'armée, l'honneur de veiller à la sûreté de nos législateurs; mais depuis... l'empire a toujours eu si grand peur de la fatiguer et de la déranger, cette chère garde nationale!

Aujourd'hui la garde nationale veut être moins épargnée et M. Feyrnet ne doute pas que nous ne visions demain ou après-demain au journal officiel le décret prescrivant les mesures suivantes :

« Réarmement des quartiers désarmés après 1854; — Officiers élus par les soldats; — Restitution à la garde nationale du poste du Palais-Bourbon. »

Est-ce assez... centre gauche!

M. Jules Amigues, dans une lettre adressée au *Gaulois*, raconte qu'il s'est présenté à la préfecture

de police pour y déposer le titre d'un journal qu'il se propose de fonder.

Ce titre, c'est : LA RÉPUBLIQUE!

M. Mouton, chef de cabinet de M. le préfet de police, a déclaré à M. Amigues « qu'il ne pouvait pas lui délivrer de récépissé pour un tel titre sans en avoir référé à M. le préfet et, selon toute apparence, à M. le ministre de l'intérieur. »

Le préfet de police ou le ministre de l'intérieur ont-ils donc qualité, aux termes de la loi du 41 mai 1868, pour refuser le récépissé d'un titre de journal, quel qu'il soit? — Telle est la question que pose M. Jules Amigues. La réponse ne nous semble pas douteuse.

Mais la préfecture de police, il faut bien le reconnaître, a une manière à elle d'interpréter les lois; lisez plutôt la lettre suivante, que nous trouvons dans la *Réforme* :

« Paris, le 6 juillet 1869.

« Monsieur,

« Encore une illusion de disparue, et cependant elle était la plus enracinée chez moi : l'Empire développera lentement mais progressivement et sûrement les libertés sociales.

« Cette péroraison veut signifier, messieurs, que la réunion que vous avez bien voulu annoncer à vos lecteurs pour le 13 de ce mois, n'aura pas lieu. Que les citoyens convoqués ne se dérangent donc pas.

« Les concessions n'ont servi à rien!

« Partis de : Recherche des mandataires de la Révolution entre les Démocrates, les Socialistes, les Coopérateurs, nous sommes arrivés à substituer le mot social au mot Révolution; puis enfin, nous sommes venus à supprimer le mot démocrate, toujours pour complaire à l'autorité et nous faire agréer.

« Voins efforts! la loi votée sur les réunions est lettre morte par la seule omnipotence de M. le préfet de police.

Un commissaire vient de me le signifier!

A. BAUCHERY,

avenue de Choisy, 163.

M. Jules Clerc, dit Frantz, avait formé appel du jugement qui le condamnait à trois mois de prison et 500 fr. d'amende; le ministère public en appelait à minima contre l'imprimeur de l'*Avant-Garde*, M. Jevain, qui avait été condamné à 100 fr. d'amende.

Devant la 4^e chambre de la cour impériale, et avant les débats M. l'avocat général Abel Gay a déclaré faire aussi appel à minima en ce qui concerne M. Clerc.

La défense du rédacteur de l'*Avant-Garde* a été présentée par M. Andrieux.

La cour, en ce qui concerne M. Jules-Napoléon Clerc, dit Frantz, a maintenu la peine de trois mois de prison et a élevé l'amende à 1500 fr.;

En ce qui touche M. Jevain, l'imprimeur, l'amende a été portée de 100 à 500 francs.

Tous deux sont condamnés aux dépens et solidairement.

La durée de la contrainte par corps a été fixée : pour M. Clerc, à six mois, et à deux mois pour M. Jevain.

Jeudi 8 juillet, à eu lieu, à la Croix-Rousse, l'enterrement civil de M. Jean-François Morin.

M. Morin était un simple ouvrier universellement aimé et estimé. Son attachement aux principes démocratiques lui avait valu de plus une très-grande popularité.

Deux à trois mille personnes l'ont accompagné à sa dernière demeure.

A. RICHON.

VARIÉTÉS.

Nous pensons que nos lecteurs nous sauront bien gré de faire un deuxième emprunt au livre de M. Joseph Doucet : *Le diocèse de Chamboran*.

LE GRAND SÉMINAIRE.

On l'a rebâti à neuf sur une colline, d'où il domine la ville entière et embrasse un très-vaste horizon. L'ancien, vieux couvent délabré, noir, humide, à couloirs étranglés, à recoins obscurs, dominé de tous côtés par des maisons de cinq à six étages, outre qu'il était fort insalubre, n'était plus dans ces conditions de recueillement nécessaires au noviciat sacerdotal. Deux ou trois intrigues s'étaient nouées de loin et par signaux, entre des séminaristes à vocation chancelante et de jeunes ouvrières d'un atelier voisin. Rien de pareil n'est à craindre maintenant. La porte principale s'ouvre sur un espace libre. Le voisinage n'est rempli que de couvents et d'asiles. Aussi le nombre des malades a diminué, les figures sont plus joyeuses, plus épanouies, plus juvéniles. Au lieu de tourner lentement, deux à deux, sous les arbres rabougris d'une double avenue, les jeunes gens peuvent prendre leurs ébats dans une vaste cour entourée de galeries couvertes et dans un immense jardin où chacun d'eux peut avoir un petit lot à cultiver. Malheureusement ces améliorations hygiéniques n'ont pas diminué le poids écrasant du régime moral, et c'est toujours avec joie qu'on échappe de cette immense cage en pierre.

Les sulpiciens sauraient rendre le paradis terrestre insupportable. Les gens à vertu congelée n'ont jamais voulu comprendre qu'on ne peut appliquer une règle unique à la variété presque infinie des intelligences et des caractères. Coulés eux-mêmes, de temps immémorial, dans le même moule, tout leur art consiste, depuis deux siècles,

à former le même prêtre avec les matériaux les plus divers. Ils ressemblent à ces gâcheurs de plâtre qui passent toute leur vie à fabriquer le même bûche. Le temps, le changement des mœurs et des institutions, les nécessités d'une époque de discussion et d'examen, où chacun doit apporter son contingent de science et de spontanéité dans la lutte engagée, n'ont modifié ni leurs méthodes ni leurs règles. Ils sont ce qu'ils étaient et ce qu'ils seront toujours. Les nourrices bourgeoises sont moins constantes qu'eux dans leur mode d'allaitement et la forme du biberon. C'est la fabrication des gaudes appliquée à l'art d'élever des prêtres. La tendance de toute corporation, qui est fondée en vue d'un but déterminé, n'est-elle pas de s'immobiliser dans un cercle étroit de pratiques invariables et de vivre en commun sur un très-petit nombre d'idées? Une corporation qui se prêterait au mouvement des esprits, et élargirait son programme à mesure que dans sa sphère d'action elle rencontrerait de nouveaux besoins à satisfaire, perdrait sa vitalité propre, sa cohésion, son unité et sa raison d'être. La condamnation des corps fortement constitués est dans la nécessité transitoire de leur création. Cette nécessité n'existant plus, ils deviennent inutiles et souvent même nuisibles. Vouloir les modifier c'est les abâtardir et prolonger en le dissimulant l'abus de leur existence. Il faut les détruire violemment ou les livrer en les isolant au principe de mort qu'ils portent en eux. Les anciens ordres religieux ont senti la fatalité du dilemme, et plutôt que de se dissoudre obscurément, plusieurs se sont reconstitués en France, et sans modifier la rigueur de leurs statuts, ils ont offert au progrès, sinon à la révolution, un timide concours. Les Dominicains se sont créés une annexe pour l'enseignement. Tous ces moines, que la tolérance et la liberté ont remis au jour, passent assez adroitement la main sur le dos du monstre; le père Hyacinthe a pris l'héritage du père Lacordaire, avec moins d'élan, d'appât, un imprévu moins calculé, et par conséquent moins de retentissement et une pénétration peut-être plus soutenue. D'autres viennent après, marchant sur ces traces lumineuses, d'un pas inégal et incertain, échos affaiblis et déclamatoires des maîtres. L'essai n'a pas répondu à la bonne volonté et à la générosité chrétienne des intentions. Ni dans la prédication, ni dans l'enseignement, ils n'ont innové de manière à produire un grand entraînement des esprits. A part quelques exceptions, ils n'ont reculé dans leurs rangs que des âmes fatiguées, timides ou médiocres, celles surtout qui cherchent, au prix même d'un douloureux sacrifice, un refuge assuré et définitif contre les luttes de la vie. Partout à peu près l'esprit de routine reprend ses droits; et on découvre que, pour ne pas périr tout à fait, le plus sûr est de rester ce qu'on était.

Le parti pris d'immobilité constitue toute la force des jésuites et des sulpiciens. Ils sont indélébiles comme tout ce qui se tient à part du courant vital. Supprimant les entraînements du cœur et de la raison, ils concentrent tous leurs efforts dans l'anéantissement progressif de la personnalité. Il faut le dire cependant, le sulpicien a une personnalité plus soutenue que celle du jésuite; c'est pourquoi sa formation est plus difficile. Personne ne saura jamais, à moins d'y avoir passé, ce qu'il faut de soins, d'art, d'habileté pour faire un sulpicien parfait. Jamais la science de la greffe, du rapetissement des espèces si pratiquée en Chine, de l'effacement du type original, de la réduction, de la décoloration, n'a atteint la précision inflexible des procédés nécessaires pour établir un sulpicien selon la formule. Les jésuites, dans l'intérêt d'un ensemble plus compacte, triturent les individualités plus à fond, mais leur laissent à chacune son relief particulier; ils s'adjoignent des capacités; ils réglementent au besoin, et n'enchaînent pas tout à fait les imaginations trop ardentes. Pourvu que la volonté leur appartienne, ils laissent vaguer au dehors l'originalité de quelques-uns de leurs membres. Le public s'y prend, on admire que le père un tel ait toutes les apparences d'un prêtre libéral. Les jésuites jouent quand ils veulent le rôle d'hommes ordinaires; ceux dont ils servent les préjugés et les intérêts et qui savent à quoi s'en tenir ne les admirent que davantage. Rien de tel chez les sulpiciens. Enfermés dans les séminaires, n'ayant à conquérir ni l'oreille des rois, ni la faveur des aristocrates, ils s'en tiennent encore aujourd'hui au type indiqué par M. Ollier. Cette uniformité s'étend jusqu'aux traits de la figure. Le nez aquilin et le nez camard sont réduits à la même expression, je dirai presque au même contour sur ce fond blafard, où la lumière et l'ombre se neutralisent. Le regard est éteint comme s'il luisait derrière un de ces globes de verre poli qu'on pose sur les lampes de salon. On dirait que tous ils ont bu une de ces potions terribles qui endorment à jamais les sens et ralentissent la circulation du sang. Ils sont si vieux tout d'un coup, et si bien défendus contre toutes les émotions qui usent l'organisme, que cette vieillesse précoce devient interminable. Dépensant peu d'activité, assurés contre les secousses de l'imprévu par des règlements d'où toute spontanéité est sévèrement exclue, ils suffisent aussi bien à leur tâche à quatre-vingts ans qu'à trente. La pensée même, cet élément le plus incompressible de tous, subit, de bonne heure, chez eux, les conséquences de la castration morale. Dans le domaine des opinions libres, ils oscillent prudemment entre le oui et le non. Ils sont ultramontains tout juste pour être en paix avec Rome, et gallicans avec des sordides, des réserves, des sous-entendus où le dogme nouveau de l'infailibilité papale n'est pas trop atteint. En politique ils sont d'un écartisme qui touche à l'indifférence. Bourbonniens dans le fond, comme tous les prêtres à peu près, par grâce d'état, ils ont assez de patience pour attendre indéfiniment le retour de saint Louis. Ce ne sont pas eux non plus qui crieront au martyre et

menaceront de se retirer aux catacombes, parce qu'on retirera de Rome deux régiments de ligne. Ils savent bien que depuis l'inquisition on ne martyrise plus, et que les catacombes ne sont qu'une figure de rhétorique épiscopale. La foi diminue, ils ne l'ignorent pas non plus; mais comme elle ne déterre les idoles que pour les classer dans les musées, l'idée de M. Haussmann les forçant de sacrifier à Jupiter Capitolin ne se présente pas à leur esprit, quand même une circulaire ministérielle proscrire la lecture in cathedra du *Syllabus* et déferre au conseil d'État pour transgression de cette défense un cardinal et un évêque. Rien de trop serait la devise des sulpiciens; *Nil mirari* pour pendant. Le sulpicien ne connaît ni l'enthousiasme, ni la colère, ni la précipitation. Dans l'ordre religieux même il se défie des élans trop impétueux de l'âme et s'attache à les réprimer. Un ascétisme trop brûlant lui est suspect; car, à ses yeux, toutes les passions se côtoient; et c'est au refroidissement total du cœur que les vrais serviteurs de Dieu se reconnaissent. Même dans la science sacrée trop approfondie, sa prudence voit des écueils pernicieux. La foi succombe à s'entourer de trop de lumière et perd de vue son objet. Renan, parti de Saint-Sulpice pour aboutir à la *Vie de Jésus*, n'est-il pas arrivé au nihilisme idéal, en voulant descendre trop bas dans les abîmes de la théologie? Croire n'est pas regarder et encore moins juger. Un maintien décant, un respect absolu de la discipline, une vigilance perpétuelle sur les mouvements de son cœur et de sa raison, enfin l'eau claire et tiède en tout, l'amour des choses saintes et des cérémonies de l'Eglise, et, à côté de cela assez de science pour expliquer le catéchisme et composer un prône substantiel, voilà ce qui constitue aux yeux du sulpicien le prêtre selon Dieu.

Ce clergé silencieux, amorti, courbant piteusement l'échine ou poussant des cris furieux sous la tourmente des idées modernes, répétant machinalement le mot d'ordre venu d'en haut, par crainte de perdre son pain, timide, parlant bas, dépaycé à peu près partout, ne sachant, au fond, que vouloir et que craindre, c'est aux sulpiciens que nous le devons. Certes, ces braves gens n'y entendent pas malice. Leur idéal de prêtre une fois posé à la date du dix-septième siècle, époque de gravité froide où les plus scandaleux écarts du vice se conciliaient avec une sorte d'orthodoxie, ils perdaient leur physionomie, c'est-à-dire toute leur force et toute leur valeur.

Cependant les nécessités de la lutte prochaine appellent des initiateurs plus énergiques et plus hardis. La foi ne suffit plus à l'heure où nous sommes pour parer les coups répétés de la science et d'une philosophie qui conclut du fait à la vérité, au lieu de conclure d'une vérité préconçue au fait. La raison aussi doit être armée de pied en cap et les sulpiciens sont au-dessous de cette tâche. A qui incombera-t-elle? Car Dieu, lui aussi, change d'ouvrier de temps à autre! C'est ce qu'un avenir prochain décidera.

Pour rassembler les âmes autour de la piscine salutaire, ce n'est plus assez de porter le tricorné à la façon de 1689, de n'avoir pas de queue à sa soutane, de passer une partie du jour à se convaincre de son néant personnel, de s'abîmer en extase devant le portrait de M. Ollier, de se cribler à tout propos le front et les lèvres de signes de croix, de n'oser prononcer le nom de la femme sans rougir quand on la dissèque dans les diacônes; ce ne sont là que des vertus négatives; ce qu'on pourrait appeler l'uniforme sacerdotal.

Les sulpiciens ne font pas de mal, mais ils ne font aucun bien, ce qui est pire, car l'erreur, vigoureusement soutenue, en remuant les esprits, les fait quelquefois aboutir à la vérité. Aujourd'hui, les prêtres, sans demander ni privilèges, ni exceptions, devraient être partout où l'on parle de Dieu, de la société, de l'avenir, des moyens à prendre pour fermer les plaies hideuses de la misère, de l'ignorance et de la prostitution, et ils ne sont nulle part ailleurs que dans la sacristie ou sur le champ de bataille pour réclamer leurs biens et leurs immunités. Et, en attendant, la grande armée du rationalisme fait chaque jour des recrues. La révolution qui deux fois a tenté, mais en vain, de se proclamer fille de l'Evangile, a perdu et repoussé tout espoir d'une alliance avec le christianisme dogmatique. Et on croit que c'est là le coup de mort donné à la révolution! Soixante et dix ans de vaine attente devraient cependant nous faire ouvrir les yeux. L'arrière-garde de l'armée révolutionnaire, il me semble, grossit sans cesse, et me paraît mieux disciplinée et plus sûre de l'avenir, que le groupe encore terrifiant de ses sanguinaires éclaireurs.

Ces bons sulpiciens, derrière leurs hautes murailles, ne songent même pas que les anciennes bases de l'histoire se sont déplacées complètement. Ils sourient quand on leur en parle; hors du séminaire, ils admettent bien quelques individus difficiles à confesser... mais qui reviendront; et ils attendent toujours.

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR.

Malgré la persistance de la tradition sulpicienne, l'ancien type du supérieur s'est cependant modifié dans ses allures extérieures, sinon dans son esprit. Au bout de cent ans, un rocher non plus n'est guère reconnaissable. Les jeunes ne conservent que par ouï-dire le souvenir de ce type aussi disproportionné pour leur imagination, que l'est pour celle des enfants la figure de Croquemitaine, de l'Ogre ou de Barbe-Bleue.

Quelques vieux curés de Chamboran peuvent encore en parler de visu. Ils ont pu entrevoir, à la fin de sa carrière, un de ces êtres théologiques, fossiles aujourd'hui, et qui sont allés rejoindre au musée des curiosités naturelles le mégathérium, le mastodonte et l'ornithorynque. Ils le croient encore, tant leurs yeux en ont été frappés;

ils entendent le cri redouté de son soulier glissant sur les dalles des longs corridors, sa voix nasillard psalmodiant un bonjour ou une réprimande. A la lumière crue réfléchi par les murs blancs, brillent encore les cannelures de sa calotte de cuir. Il était vieux et cassé, bien au-delà, disait-on, de sa quatre-vingtième année; mais sa tête, malgré le relief un peu affaissé des rides de la face et l'entre-croisement heurté des plis frontaux, avait gardé la verdeur de l'âge mûr. C'était à peine si quelques rares cheveux blancs se faufilaient dans le feutre épais et rude de sa chevelure noire. Le crâne à l'endroit de la tonsure était raboteux comme un casque déterré, après plusieurs siècles, par un coup de pioche. Gall et Spurzheim auraient vu, dans ces nodosités, l'indice évident d'une opiniâtreté rétroactive. Sous d'épais sourcils toujours taillés en haie vive, ses yeux d'un brun olivâtre brillaient comme deux charbons mal éteints. Ses sourcils toujours propres défiaient le temps, et souvent on l'entendait se plaindre que les culottes de velours, depuis la fatale époque de 89, ne pouvaient plus sans être rapiécées faire un usage de quinze ans, tandis que, avant nos malheurs (c'était son mot pour indiquer la révolution), elles étaient à peine défranchies au bout d'un quart de siècle. Celle qu'il portait encore en 1842 ne conservait pas un décimètre carré de son étoffe primitive. C'était un arlequin de vingt culottes au moins dont le portier lui avait fait une culotte composite. Comme, en maint endroit, les pièces nouvelles s'étaient superposées aux anciennes, à la manière dont on raccommode les toits d'ardoises, il s'ensuivait que ce vêtement indispensable avait acquis une rigidité pareille à celles des anciens cuissards... Pour le mettre, M. Grosbois n'avait pas besoin de l'étendre, il lui suffisait de sauter dedans. Il portait aussi des bas à côtes et des souliers à oreilles qu'on huilait et qu'on passait au noir; le cirage, invention anglaise, sentait trop l'hérésie.

Jamais, pendant plus de soixante ans, ce saint automate ne s'est dérangé pendant une minute. On aurait pu régler sur lui les horloges de la ville. Ce qui était devoir était devenu habitude, puis instinct inflexible. A l'heure de son sommeil, il se serait endormi sur un matelas bourré d'aiguilles. Le moment de la prière venue, ses lèvres se mettaient en mouvement sans que sa volonté y fût pour rien. S'agissait-il de se rendre à un exercice commun, ses jambes l'y portaient toutes seules. Pendant les trois mois de l'année où le séminaire est désert, il agissait comme lorsqu'il contenait 300 élèves, faisait sonner la cloche, méditait à voix haute, et priait en nom collectif. A cinq heures du matin, on l'entendait s'acheminer vers ces lieux que la pudeur n'a encore pu assez voiler à force de périphrases, et on n'a jamais pu savoir si cette ponctualité avait soumis à un fonctionnement régulier ou si contenir jusqu'à l'heure réglementaire les caprices de l'estomac.

M. Grosbois, pendant quarante ans, c'est-à-dire depuis que la France a délaissé des bons principes, n'avait jamais jeté les yeux sur rien de ce qui pouvait troubler son recueillement dans son trajet du séminaire à l'évêché. Hors du séminaire d'ailleurs, il se croyait entouré d'une légion de mauvais esprits. Un jour cependant, un de ces diaboliques qui se disputaient la conquête de sa belle âme eut assez d'empire sur lui pour attirer ses regards sur une devanture de confiseur. Là, il vit des cerises en sucre. Il ne se serait jamais imaginé qu'on pût faire des cerises en sucre. Il revint très-préoccupé et ne se cacha pas de sa stupéfaction, ajoutant cette réflexion profonde : « Il paraît tout de même que depuis quelque temps les sciences physiques ont fait d'incalculables progrès. »

On doit comprendre, d'après tout ce que je viens de dire, de quelle importance était à ses yeux la moindre infraction à la règle du séminaire. Il s'en était fait un criterium absolu pour juger des vocations et des aptitudes. Le long revers de sa manche était hérissé d'épingles, et à toute minute, il puisait dans son arsenal, pour pointer un nom sur la liste qu'il portait toujours pliée dans sa ceinture. Parler à son voisin, sourire, éternuer trop fort, marcher trop vite, franchir en montant deux marches à la fois, se mouchoir bruyamment, offrir du tabac à son voisin; autant de délits passibles du coup d'épingle. Le soir la liste était à jour, pointée et les totaux reportés sur un grand registre appelé coutumier. Quant aux infractions plus considérables, comme de mettre le pied dans la chambre d'un voisin, ou introduire un fragment de journal politique, ils entraînaient une expulsion immédiate. Il va sans dire que M. Grosbois avait prédit longtemps d'avance la chute de Lamennais. A quoi bon le génie, si ce n'est pour imiter Lucifer, quand il n'est plus permis d'imiter saint Bernard et Bossuet?

Un jour, un honnête négociant de Chamboran se présenta chez M. Grosbois, pour lui demander des renseignements sur un jeune homme sorti depuis plusieurs années du séminaire, et actuellement employé dans sa maison et à qui il était disposé à donner la main de sa fille.

A ce nom de fille, le père Grosbois fronça violemment les sourcils. Puis se ravissant, et après avoir demandé le nom du jeune homme, il se mit à tourner les pages grasses du coutumier. Arrivé au nom cherché, il lut et relut en donnant les marques de la plus vive contrariété. Enfin, il ôta ses lunettes et de l'air compatissant d'un homme qui annonce à regret une mauvaise nouvelle, il dit à son visiteur :

— Monsieur, asseyez-vous; je vais bien vous affliger; mais je croirais manquer à Dieu et à mon devoir, si je vous cachais la triste vérité! Il faut offrir nos peines au Seigneur!...

Le négociant était dans transes terribles et s'attendait à une révélation capable d'anéantir d'un coup ses plus riantes projets.

— De grâce, monsieur l'abbé, qu'y a-t-il?

— Eh bien, mon bon monsieur, puisqu'il faut vous le dire... M. Milcou... oui, c'est bien lui! Il n'y a pas malheureusement à en douter... c'est écrit... *scriptum est*... a été une fois chez le portier sans permission.

Et il laissa choir ses lunettes, tendant les bras pour soutenir le père infortuné qu'il croyait devoir succomber à cette révélation foudroyante.

Mais celui-ci était un homme fort; il se leva, salua, mit son mouchoir sur la bouche pour comprimer un rire convulsif, ce que le père Grosbois interpréta dans le sens d'un violent chagrin. Le négociant riait encore en entrant chez lui. Le père Grosbois, lui, fut triste tout le jour. Le devoir est quelquefois bien rude à accomplir.

A quatre-vingts ans, comme à quarante, l'abbé Grosbois se tenait en garde contre les embûches de ces personifications diaboliques qu'il appelait *les personnes du sexe*. Il ne faisait exception pour aucune. Les plus laides, les plus vieilles, à moins de nécessité absolue, le trouvaient toujours invincible ou hérissé de ses vertus comme un porc-épic... Il faut croire que le pauvre homme, dans sa retraite, était un des nombreux successeurs de saint Antoine, et qu'il n'était pas du pur albâtre sulpicien. Et cependant, quand il professait la diaconale, on n'a jamais vu son front rougir et sa langue balbutier; un physiologiste n'est pas plus imperturbable. Il y a dans ce contraste moins d'inconséquence qu'on le suppose. Ici la crudité des mots et des choses éteint l'imagination; là, au contraire, elle se heurte à des obstacles et à des voiles, et s'échauffe d'autant. Les anatomistes ne sont pas plus à l'abri que les ignorants de cette fièvre de l'inconnu en face même de ce qu'ils connaissent le mieux. Après Dieu, la femme sera toujours le champ le plus vaste ouvert aux désirs et à la curiosité de l'homme.

Quand la règle le voulut, l'abbé Grosbois rendit son âme à Dieu. Or, voici comme un curé de campagne raconte son entrée au paradis.

« Le père Grosbois, dit-il, traînant cette semelle qui, à cinq heures du matin, était pour nous, autrefois, le prélude de la cloche du réveil, le chapeau à la main comme quand il se présentait à l'évêché, sonne à la porte du paradis. Saint Pierre vient lui ouvrir. Le père Grosbois, avant de lui parler, jette un coup d'œil sévère sur la tenue du prince des apôtres, tenue très-peu ecclésiastique; mais songant tout à coup que le céleste concierge n'avait pas été élevé à Saint-Sulpice et que, de plus, ayant le pouvoir de lier et de délier, il pouvait bien changer la coupe de la soutane et ne pas porter de calotte, il se contenta de froncer légèrement les sourcils, et lui dit d'une voix mal assurée :

— Êtes-vous le le portier de cette maison... *Janitor domus Domini*?

— Oui, monsieur, dit saint Pierre, que désirez-vous?

— Je voudrais entrer au paradis. Je viens du purgatoire où j'ai seulement passé deux heures, ce qui est bien peu, je vous assure, et me ferait croire qu'on se relâche par ici, car j'avais chassé une mouche pendant le saint exercice de la méditation.

— Montrez vos papiers.

— Les voici avec mes lettres de prêtrise et mon *celebret*.

— Ces derniers sont inutiles ici... il n'y a plus de prêtres.

— Plus de prêtres! et qui donc célèbre le saint sacrifice?

Saint Pierre, voulant couper court à cette contestation, jeta un coup d'œil rapide sur les papiers et fit signe au P. Grosbois d'entrer.

— Pardon, pardon, dit celui-ci, je voudrais avant d'entrer vous adresser une question, si toutefois vous ne me trouvez pas indiscret.

— Nullement, monsieur le supérieur, vous pouvez parler.

— Dans le ciel y a-t-il le côté des hommes et le côté des des fâââmes?

— Certainement, monsieur.

— Eh bien, donc, faites-moi passer du côté des hommes.

Le supérieur actuel est loin d'avoir cette rudesse. C'est un homme calme, silencieux, réservé; sur certains points, pétrification imparfaite de la discipline sulpicienne. Il a de la chair et du sang; la main est chaude, et un éclair de sentiment fait parfois pétiller ses yeux. Il ne faudrait cependant pas se fier à ces vestiges purement extérieurs d'une sensibilité naïve, qu'un bon sulpicien doit dissimuler quand il ne peut pas la supprimer tout à fait. A force de se contraindre son sourire a pris quelque chose de dur et d'amer. En s'étudiant à refroidir le timbre sympathique de sa voix, il l'a rendu criard et rocailleux. C'est comme une cloche fêlée. Il semble toujours que le saint homme soit aux prises avec quelque forte tentation d'aimer son semblable et de le lui faire voir. C'est un homme de quarante à cinquante ans, charpenté comme un paysan, piqué à grains menus et épais plutôt que marqué par la petite vérole; ses joues sont d'un rouge si violent qu'il semble à tout instant que le sang va en jaillir. Aussi l'esprit sulpicien raffiné et malingre se trouve-t-il mal à l'aise et pour ainsi dire dépaycé, dans cet amalgame plantureux de chair et de sang; il s'en dégage toujours avec un certain effort ridicule. L'ours en veine de gentillesse ne donnerait pas une idée complète de M. le supérieur Masson. Quand il se croit obligé d'être aimable, pendant les promenades à la campagne ou sous les tilleuls de l'avenue, il pratique l'idylle mystique, admirant Dieu dans l'oiseau qui chante, dans la fleur qui s'ouvre et le nuage qui passe. Alors ses yeux se ferment à demi comme dans une pamoison de béatitude, sa bouche se dilate au point de mettre à nu ses gencives presque toujours saignantes et il crie d'une voix de fausset : *quam mirabilis in suis operis Dominus!*

Mais, comme je l'ai dit, ce ne sont là que les grâces d'un ours mal léché. Vous retrouvez vite,

sous cette enveloppe, la couche sulpicienne, froide et dure. Les troubles du cœur, les vagues incertitudes, ce chaud brouillard de jeunesse, les hésitations dont elle est prise en face de l'irrévocable, les appels comprimés de la nature, cette maladie des espérances et des désirs refoulés, M. Masson ne les comprend pas et y applique invariablement le remède de *cinq pater, cinq aveu*, ou des sept psaumes de la pénitence. On conviendrait généralement que ce remède est infailible pour annoncer à un séminariste la mort d'un père ou d'une mère, et il n'a recours ni aux périphrases, ni aux ménagements. « Votre père est mort, dit-il, allez prier pour lui. » On a vu des jeunes gens tomber inanimés ou éclater en sanglots déchirants à cette annonce brutale. Alors M. Masson s'étonne, hésite, se ravise et redevient homme pour une minute, son œil s'humecte, il se penche vers l'infortuné et lui dit : « Mon ami, ces transports prouvent que chez vous la grâce de votre sainte vocation n'a pas encore triomphé des liens de la chair et du sang. En vous frappant dans vos affections les plus chères. Dieu a voulu vous rapprocher de lui : au lieu de vous abandonner ainsi aux suggestions de la nature, vous devriez lever vers le ciel un regard de reconnaissance. Allez lui demander pardon, et souvenez-vous qu'un bon prêtre ne doit pleurer ici-bas que ses péchés. »

La tendresse d'un sulpicien ne va pas plus loin. On n'en proclame pas moins que M. Masson est un saint.

Les saints de notre temps se reconnaissent à ce signe, froideur et dureté; il faut cependant excepter le curé d'Ars qui pleurerait toujours, et Pie IX qui n'a cessé de porter dans son cœur ses provinces perdues.

Il faut avouer, à la décharge de M. Masson, que ce qu'il est pour les autres, il l'est pour lui-même. Les souffrances les plus vives, les chagrins les plus cuisants ne lui arrachent pas une complaisance pour ce qu'on appelle le vieil homme, c'est-à-dire en bon français, le jeune homme qui persiste en nous. Pour lui les maladies sont des tentations qui le chassent du lit de meilleure heure, tant qu'il peut tenir debout.

Sans qu'il y paraisse, il pousse peut-être plus loin que M. Grosbois les scrupules et les précautions de la modestie sacerdotale. Ce n'est pas qu'il craigne les séductions du beau sexe, ni qu'à cet égard, il ait à contenir la fougue de son imagination. Il ignore le danger et ne l'en redoute que plus. C'est l'écueil lointain dont il faut se garer en se tenant à distance. M. Masson ne parle aux femmes que la tête baissée et par formules brèves. Il lui arrive souvent de leur dire : monsieur.

Son ignorance des usages du monde, quand elle ne va pas jusqu'au sans-façon rustique, touche à la naïveté enfantine. Il termine ses lettres par la formule : Je suis, etc., telle qu'il l'a lue dans les journaux. Depuis qu'il a vu le préfet dans une réception officielle, une main gantée et l'autre nue, lorsqu'il entre dans un salon, il a soin de se déganter la main droite. Chez M. X..., où il dîne une fois l'an invariablement, il avale le contenu du rince-bouche et ne s'en trouve pas incommode. Ayant reçu une fois la carte d'un haut fonctionnaire et quelques jours après le rencontrant dans la rue, après les saluts d'usage : — Pardon, monsieur, dit-il, vous m'avez envoyé votre carte et vous n'avez pas encore reçu la mienne. » Et la lui remit séance tenante.

La science de M. Masson tient tout entière dans les quelques volumes du Bailly et dans le texte littéral de l'Ecriture sainte. La Bible lui sert à coudre ses discours plutôt qu'à les nourrir. Il s'est rendu célèbre par ses anachronismes sur Voltaire, il s'en tient à la légende du déjeuner peu ragoutant par lequel le grand impie préluda à sa damnation éternelle. Il est persuadé que c'est le diable qui a tué Jean-Jacques, au moment où celui-ci songeait à se convertir. En politique, il pratique l'honnêteté, c'est-à-dire qu'il admet tout ce qui n'est pas la république, et il cite de nombreux textes de l'Ecriture à l'appui des crimes saluaires, surtout quand ils sont heureux.

Au reste, il n'apporte aucune intolérance à professer ses doctrines respectables. Ce saint homme est tout dans le ciel, et le cours des choses humaines l'intéresse au même titre que les variations de l'atmosphère. Aux abords de l'infini qu'importe un peu plus, un peu moins de liberté? Que les uns jouissent et oppriment, que les autres se courbent, travaillent et pleurent, est-ce la peine de se mettre à la torture, puisque demain la mort rétablira la balance, et qu'au-delà, il y aura, sans acception de personnes, de rang ou de fortune, une équitable répartition de trônes d'or et de grincements de dents?

Il a peut-être raison; mais quel danger y a-t-il à vouloir, dès ici-bas, réaliser le règne de cette justice distributive? On ne s'en trouverait pas plus mal sur la terre ni dans le ciel!

CRÉDIT FONCIER SUISSE

Le 20 juillet prochain, à Genève, il sera procédé, en séance publique, à un tirage au sort de 432 obligations 3 0/0 remboursables à 500 fr.

Le 1 ^{er} numéro sortant gagnera	100,000 fr.
Le 2 ^e — — — — —	25,000
Le 3 ^e — — — — —	10,000
Le 4 ^e — — — — —	5,000
Les 10 numéros suivants, 1,000 fr. chacun, soit	10,000

Total des lots : 150,000 fr.

Nota. — On délivre les obligations Foncières suisses 3 0/0 et 3 0/0, à l'Union des Actionnaires 18, Chaussée d'Antin, à Paris.

Elles se négocient aux Bourses de Paris et de Genève.

SOURCRIPTION A 38,000 ACTIONS

DU

CRÉDIT RURAL DE FRANCE

Les souscriptions sont reçues sans frais chez M. COCHARD, changeur, 6, rue Impériale.

L'EAU minérale naturelle d'Alet (Aude), rétablit promptement les fonctions des organes digestifs, arrête les vomissements de toute nature, les diarrhées et la dysenterie; très-agréable à boire et facilement supportée par les estomacs les plus débilités, l'eau d'Alet est d'un puissant secours dans la convalescence des fièvres graves et des maladies aiguës. S'adresser au Dr de l'établissement thermal d'Alet. — Dépôt à Lyon à la C^{ie} de Vichy, chez MM. Vachon, entrepreneurs, et Captier, pharmacien.

CRÉDIT FONCIER SUISSE

Le coupon des obligations de l'Emprunt de millions 3 pour 0/0 de la Société du Crédit Foncier suisse, échéant le 1^{er} juillet 1869, est payable à présent dans les Bureaux de la Société.

Au SIÈGE SOCIAL, rue du Rhône, 23, à GENÈVE; Au SIÈGE ADMINISTRATIF, rue Scribe, 3, à Paris. Le 2^e tirage au sort desdites obligations aura lieu, en séance publique, à GENÈVE, le 20 juillet prochain.

Le Journal financier L'UNION DES ACTIONNAIRES (Troisième Année)

LE SEUL paraissant DEUX FOIS par semaine LES MARDIS et les VENDREDIS

Donne le premier les nouvelles financières, la sténographie des assemblées générales, les cours et surtout la comparaison raisonnée des valeurs cotées et non cotées, avec leur revenu, leurs garanties, leur avenir, en un mot, les renseignements les plus complets.

Publie le premier les Listes officielles des Tirages et le prix courant des valeurs à lots.

Discute toutes les Emissions, indique les arbitrages les plus avantageux, et explique les meilleures opérations à terme ou au comptant.

ABONNEMENTS :

Un an, 10 fr. — Six mois, 5 fr. (Le même pour toute la France).

Un numéro : 20 centimes

BUREAUX : 48, Chaussée-d'Antin, Paris

Envoi gratuit, à titre d'essai, pendant un mois, sur demande adressée au Directeur

Le Gérant responsable, RICHON

Lyon, Association typographique. — Regard, rue de la Barre, 12



ANTENNE CHAMPAGNE (REIMS)

Ce vin est du Sillery Mousseux

3 MARQUES : 5, 4 et 3 fr. la bouteille

DÉPÔT DE TOUS LES VINS

DE LA

COMP^{te} GÉNÉ^{ral} DES VIGNOBLES DE LA GIRONDE

Pour échantill., une caisse de 50 bouteilles des 5 grands crus, pour 100 francs.

Une bonne barrique Côtes 1867 pour 160 francs dans Paris, 120 francs pour le dehors.

Adresser les demandes *affranchies* à M. ALFRED ÉMILE, à Paris, r. Lafayette, 83 bis. A Reims, rue du Bourg-Saint-Denis, 67.

DEMANDE DE DÉPOSITAIRES ET DE REPRÉSENTANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.

FRANCE, EXPORTATION.